

Les entreprises québécoises sont de plus en plus nombreuses à prendre le virage du développement durable. Comment concrétisent-elles ce virage vers la durabilité? La prise en compte du développement durable s'intègre notamment à la stratégie d'entreprise. Suite à la réalisation d'un diagnostic de développement durable, la démarche mène à l'élaboration d'un plan d'action qui permettra de réaliser des actions concrètes qui en plus d'être profitables ont des retombées positives sur les travailleurs, la collectivité ou l'environnement.

Prenons l'exemple de Les Industries M.E.S. et STACA qui a, entre autres, comme vocation de valoriser les rejets et sous-produits de l'industrie primaire des métaux. Ce qui fait la force de l'entreprise est que le développement durable se retrouve au cœur de sa stratégie d'affaires. À leur démarche stratégique classique, les gestionnaires ont intégré des objectifs de développement durable associés à la gouvernance, le contrôle de la rentabilité, l'impact sur le développement local et les conditions de travail, etc. Cela leur permet de piloter de manière structurée cette démarche, tout en optimisant les processus de gestion. « Nous utilisons présentement un logiciel de gestion stratégique pour intégrer le développement durable à notre planification. Il s'agit d'un outil de gestion unique qui nous évite de dédoubler le travail et qui nous permet de suivre nos actions pour les cinq prochaines années. Cette manière de procéder facilite autant le suivi que la mise à jour de l'ensemble de notre stratégie de développement durable », précise Émilie Doré, co-propriétaire.

La planification stratégique de Les 'Industries M.E.S. et STACA s'appuie également sur un processus de relève. De père en filles, celui-ci été planifiée sur six ans. « Ce processus, étalé sur plusieurs années, nous a permis de reprendre les rênes de l'entreprise de manière pérenne et durable. Bien qu'avant même d'entreprendre la démarche, le développement durable faisait partie de notre mission, le transfert de l'entreprise nous a permis de planifier ce que nous voulions poursuivre comme objectifs d'entreprise. De plus, la formation-coaching de PME Durable 02 nous a permis de structurer notre démarche, de la formaliser et de la pousser plus loin », poursuit Mme. Doré.



De gauche à droite : Abdelhak Abbou, ingénieur et responsable du pilotage de la démarche de développement durable, Mme. Yaëlle-Marion Doré, M. Franko Lepage, Mme Émilie Doré, Mme Jennifer Gagné, Mme Mally-Tamara Doré.

En somme, une démarche de développement durable engage l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue sur le moyen et long terme et à définir et à mettre en œuvre de bonnes pratiques d'affaires sur le plan social, économique et environnemental dans ses différentes sphères d'activités.

Article publié le 12 octobre 2017